

COMMUNIQUÉ DE PRESSE **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Plus d'espaces pour répondre au potentiel et aux ambitions **LA SPIPB ASSURERA LA GESTION DU PARC LAPRADE**

Bécancour, le 13 juillet 2023 – La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) assurera la gestion des bâtiments et des terrains du Parc LaPrade, à la suite de l'acquisition de ce parc industriel de 11 millions de pieds carrés par le gouvernement du Québec.

Alors que la filière batterie prend son envol, le territoire de la SPIPB devient un site des plus convoités par des entreprises à la recherche de terrains de grand gabarit. Le Parc LaPrade, situé aux abords du territoire de la SPIPB, offre des terrains industriels de moins grande envergure, complémentaires aux actifs existants et tout à fait compatibles avec le développement d'un écosystème favorisant des projets pour la décarbonation et les technologies vertes.

« Notre gouvernement a fait de Bécancour le pôle de sa stratégie de développement de la filière batterie. Pour avoir les moyens de nos ambitions, encore faut-il que la Société dispose des outils et leviers pour en assurer son développement, sa pérennité et son succès. Aujourd'hui, nous posons un nouveau jalon qui va redéfinir l'avenir de Bécancour sur les plans industriel, économique et environnemental », s'est réjoui le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel.

« L'effervescence entourant la filière batterie commande que nous nous dotions de nouveaux espaces industriels qui se développeront en cohérence avec notre vision de développement. Il est d'autant plus important que la SPIPB en assure la gestion pour éviter que l'engouement généré par la filière batterie donne lieu à une spéculation immobilière », de renchérir le président-directeur général de la SPIPB, Donald Olivier.

Rappelons que le Parc LaPrade compte déjà quatre entreprises reliées aux technologies vertes et qu'il bénéficie d'un important potentiel de développement avec ses 6 500 000 pieds carrés non exploités.

À l'instar des terrains appartenant à la SPIPB, le Parc LaPrade offre des caractéristiques et des avantages stratégiques pour le développement de projets industriels :

- un sol d'une grande capacité portante;
- un réseau énergétique fiable et combinant l'électricité et le gaz naturel;
- une situation géographique enviable : un accès aux autoroutes de même que la proximité d'un réseau ferroviaire et d'un port en eau profonde.

Pour l'ancien propriétaire, la vente du Parc industriel LaPrade s'inscrit dans une volonté de développer à court terme le plein potentiel des terrains et des infrastructures présentes. « Même si Résilience Conseil et Capital inc. disposait de plusieurs options pour la mise en valeur du site, la vente au gouvernement a été privilégiée car cette avenue s'articule autour d'une vision intégrée et d'une cohésion du développement économique régional auxquelles de petites et moyennes entreprises pourront se greffer », de commenter Jean Shoiry, président de Résilience Conseil et Capital inc.

Le Parc LaPrade, c'est aussi des bâtiments avec plus de 170 000 pieds carrés d'espaces locatifs et autour de 120 emplois de qualité. Par ailleurs, la demande est grandissante pour des espaces de bureaux locatifs à Bécancour, et la SPIPB entend les mettre de l'avant au bénéfice des partenaires de la région.

« Il s'agit d'un pas de plus vers l'avenir avec cette transaction qui confirme, une fois de plus, la volonté du gouvernement du Québec, par l'entremise de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, d'utiliser le plein potentiel du territoire de la MRC pour développer cette grande stratégie et mettre en place des projets favorisant la nouvelle économie et des technologies plus vertes », d'ajouter le préfet de la MRC de Bécancour, Mario Lyonnais.

« La Ville de Bécancour accueille favorablement l'achat du site LaPrade par le gouvernement. C'est un signal important pour tous les joueurs de la chaîne d'approvisionnement, qu'à Bécancour il reste encore beaucoup de place pour les grands et les plus petits projets. C'est une bonne nouvelle que la SPIPB ait été mandatée pour être gestionnaire du site, c'est un partenaire qui a démontré sa volonté de collaborer avec la Ville au bénéfice des citoyens de Bécancour », a conclu la mairesse de la Ville de Bécancour, Lucie Allard.

À propos de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en instaurant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

La Société est mandataire du gouvernement du Québec, et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie est responsable de l'application de sa loi constitutive. Elle a pour objectifs de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et à l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

-30-

Source et renseignements :

Audrey Gagné-Corriveau
418 208-7762
agagne-corriveau@national.ca